

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'ESTAFETTE

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



N° **140**

MARS
AVRIL
MAI 2019

ÉVÈNEMENT

JOURNÉE DE L'ATTELAGE 2019

9



ÉVÈNEMENT

EQUIRANDO : UN DÉFI À MA TAILLE !

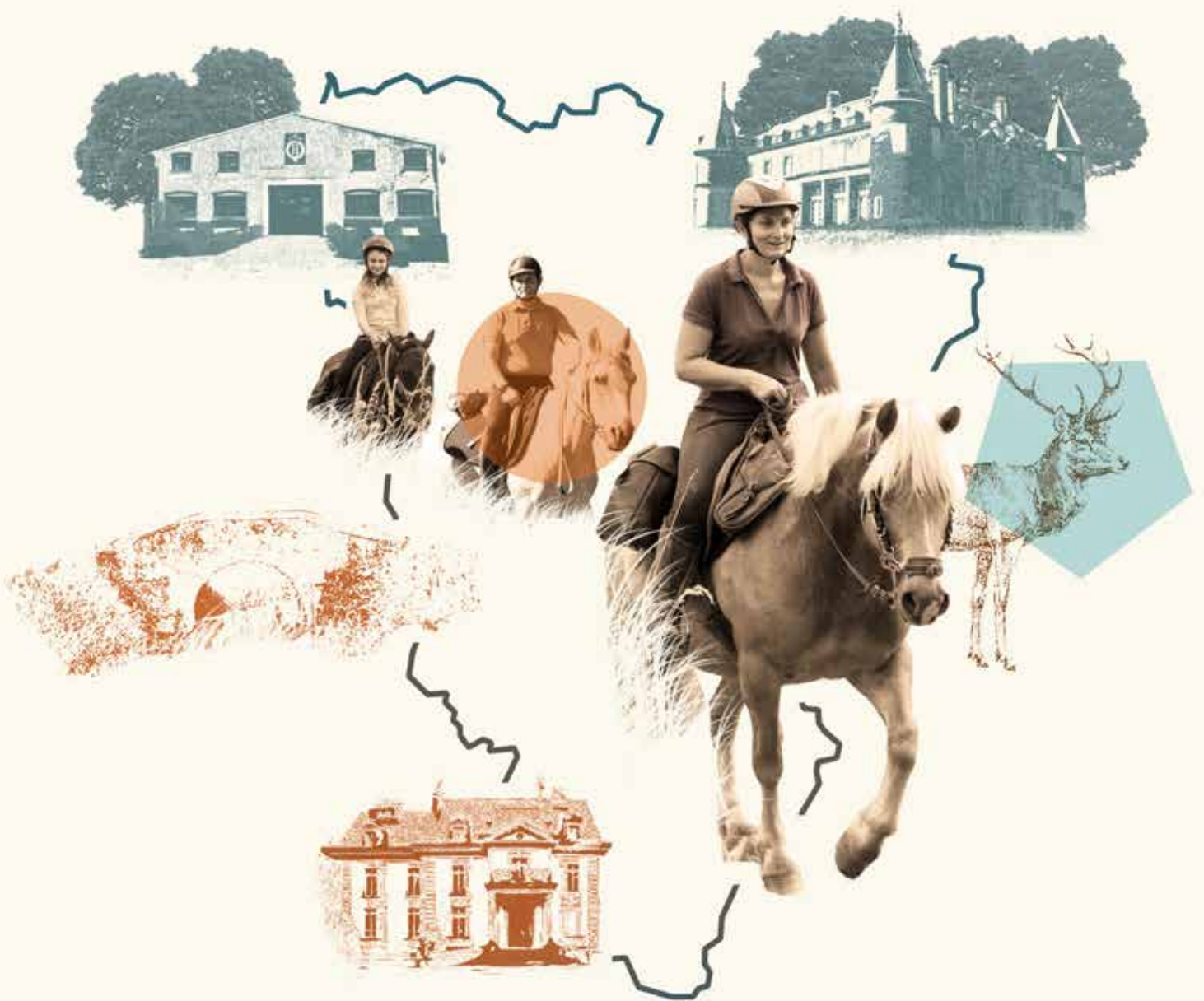
10



LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DE TOURISME ÉQUESTRE

EQUIRANDO 2019

HARAS DES BRÉVIAIRES (78)



2 · 3 · 4 AOÛT 2019
ACCUEIL DÈS LE 1^{ER} AOÛT



EQUIRANDO.COM
■ Marque du CNTE de la FFE ■

sommaire

Les brèves	4
Attelage	8
◆ Quel avenir pour les voitures des Haras nationaux ?	
◆ Journée de l'attelage 2019	
Événement	10
◆ L'Equirando : un défi à ma taille !	
◆ Les Yvelines : un département, trois destinations	
Itinérance	12
◆ Initiative en région	
◆ Découvrez un grand itinéraire historique dans le Sud-Est !	
Formation	14
◆ Devenez accompagnateur de tourisme équestre	
Infos juridiques	15
◆ Organisation de manifestation : quelles déclarations ?	
Santé	16
◆ Connaître les plantes dangereuses pour son cheval	
Randonneurs en herbe	19
◆ Histoire d'une mare	
◆ Les affections de printemps	
◆ Jeux	

ÉDITO

Soif de nature à cheval

Après une hibernation plus ou moins longue, et hormis les irréductibles randonneurs que ni le froid, ni le vent ou la neige n'arrêtent, les cavaliers et les meneurs font leur retour sur les chemins.

Car c'est bien là la motivation première des amoureux de chevaux, néophytes ou de longue date : parcourir la nature, en harmonie avec son compagnon à poils et à crins. Ajoutez-y la découverte du patrimoine culturel ou naturel : le tourisme équestre a une belle carte à jouer ! Pour promouvoir les richesses de l'équitation d'extérieur, plusieurs Comités régionaux de tourisme équestre participeront au salon Destinations Nature, du 14 au 17 mars à Paris.

En région, les manifestations, à l'instar des Grands régionaux de tourisme équestre organisés par les CRTE Pays-de-la-Loire et Auvergne-Rhône-Alpes, rassemblent les cavaliers randonneurs, qu'ils soient novices ou chevronnés, autour de leur passion commune.

Sans oublier l'aventure Handidream fin mars, la Journée de l'attelage le 21 avril, la célébration des 500 cavaliers pour les 500 ans de Chambord les 29-30 juin, et l'Equirando 2019 du 2 au 4 août : autant d'événements qui valoriseront nos territoires et mettront en avant l'itinérance équestre dans sa diversité de pratiques. Au plaisir de vous rencontrer lors de ces manifestations ou un détour d'un chemin !

Jean-Pierre Blache,
Président du CNTE.



L'Estafette, trimestriel, N°140, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre

Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE,

Tél. : 02 54 94 46 00, Email : tourisme@ffe.com

Directeur de la Publication :

Le Président du CNTE

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix

Secrétariat de Rédaction : Louise Kufel

Ont collaboré à ce numéro : Constance Albert, Deborah Bardou, Laura Billès, Mandy Chedozeau, Cécilia Do-Teggour, André Grassart, Clémence Grenier, Claude Lux, Rémi Thoret.

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE - Karen Crochet

Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées

Commission paritaire : N° 0715 G 86918

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution

Tirage : 62 800 exemplaires.

Photo de couverture :

© INRA, Jean WEBER



Au national

HOMMAGE

Marc Lhotka

Marc Lhotka, figure du tourisme équestre, s'est éteint samedi 19 janvier. Président du Comité régional de tourisme équestre d'Ile-de-France de 2002 à 2014, il était un Maître randonneur respecté. Epris de voyages, il était remarqué pour sa curiosité intellectuelle et sa culture, qu'on disait encyclopédique.

Ses périples en France et à travers le monde – Sahara, Caucase, Ouzbékistan notamment – et son engagement à transmettre ses innombrables savoirs, en portant une attention particulière à la connaissance et la compréhension des chevaux, en faisait un véritable Homme de cheval.

Responsable du centre équestre de Recloses, formateur notamment d'ATE, responsable associatif, il avait participé dès les premières heures au développement du TREC. Bien que sa formation initiale fut auprès du maître Nuno Oliveira, auquel il vouait une ad-



miration particulière, il pratiquait « au plus haut niveau – avec la même virtuosité, la randonnée et la haute école », précisait Jean-Louis Gouraud en préface de son ouvrage « Guide pratique du tourisme équestre », référence dans le domaine.

Le Comité National de Tourisme Équestre et la Fédération Française d'Équitation présentent leurs sincères condoléances à sa famille et ses proches.

DÉMARCHE RESPONSABLE

Semaine européenne du développement durable

La Semaine européenne du développement durable se tient du 30 mai au 5 juin. Événement du ministère de la Transition écologique et solidaire, elle vise à encourager et à rendre visibles les activités, projets et événements en faveur du développement durable. Valorisez votre club et vos actions en faveur du développement durable à travers un événement original d'envergure européenne. C'est l'occasion de fédérer vos cavaliers et bénévoles autour d'un projet



le temps d'une semaine ou toute l'année ! Retrouvez sur ffe.com/devdurable un ensemble d'outils et ressources spécialement conçus pour les clubs : guide d'action, dossier de presse, fiches pratiques, kit de communication, panneaux et affiches.

Addendum

Il semble que l'article de la rubrique Infos juridiques de l'Estafette 139 ait soulevé des questions chez nos lecteurs. Voici quelques précisions.

Le cavalier ou meneur est responsable des dommages qu'il cause à autrui. La responsabilité civile est une responsabilité pour faute. Dès lors le meneur qui transporte des passagers à titre gratuit pourra voir sa responsabilité civile engagée en cas de faute.

Il n'existe pas de définition légale de la faute. Elle est donc interprétée au cas par cas par les juges.

La faute peut être considérée positivement, par le fait d'avoir agi de façon fautive ou négativement, par le fait de n'avoir pas agi alors que l'on aurait dû le faire. La faute peut donc être caractérisée par la simple négligence ou l'imprudence.

Attention : à l'inverse, la responsabilité du fait des animaux, c'est-à-dire lorsque l'animal cause un dommage à autrui, est une responsabilité sans faute. La jurisprudence a posé dans ce cas une présomption de faute envers le gardien de l'animal.

En région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Caval Trophy



À l'initiative du Comité régional de tourisme équestre Auvergne-Rhône-Alpes, le Caval Trophy est né de l'envie de faire découvrir l'équitation d'extérieur aux plus jeunes et d'une enquête menée auprès de 75 centres équestres de la région. Les inscriptions se font sous forme d'équipes de 3 à 8 cavaliers âgés de 8 à 17 ans + un enseignant accompagnateur diplômé.

Le Défi-Nature 2019

« Nature », « Sport » et « Esprit d'équipe » sont les maîtres mots du Défi-Nature Auvergne-Rhône-Alpes. Cet événement est une

course-relais par équipes de 3 : un cavalier, un coureur et un VT-Tiste avec cette année l'ouverture d'une catégorie « triathlète » ainsi que la possibilité de s'inscrire individuellement. En 2018, c'est 140 équipes et plus de 420 participants qui se sont passé le relais. Cette saison 2019 s'annonce prometteuse avec 5 épreuves sur 5 départements ! Alors, entre amis, en famille ou en solo, venez découvrir le Défi-Nature !

Grand régional de tourisme équestre

Participez aux épreuves du GRTE 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes et tentez de gagner une selle Gaston Mercier ! Le GRTE Auvergne-Rhône-Alpes est un challenge comprenant 9 étapes tout au long de la saison et de la région. À chaque étape les participants auront à cœur de remplir d'une part leur carnet de randonnée collectionnant les kilomètres parcourus et le nombre de jours de rando et d'autre part de répondre à diverses questions portant sur le patrimoine, la faune, la flore... se procurant ainsi un certain nombre de points. Alors cavaliers,

tenez-vous prêts et augmentez vos chances de victoire en étant présent sur le plus grand nombre d'étapes possibles !

Endurance

La Commission d'endurance Auvergne-Rhône-Alpes et le CRTE proposent aux cavaliers randonneurs de découvrir l'endurance équestre à l'occasion de la course organisée le

9 juin 2019 dans le charmant village de Montarcher au cœur des Monts du Forez. Une épreuve de 10 ou 20 km leur sera réservée et ils pourront bénéficier des conseils avisés d'un coach portant sur l'entraînement, la préparation et la gestion d'une course ainsi que sur l'alimentation du cheval d'endurance.

tourismequestre-auvergnerrhonealpes.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Hommage à André Guyot

Le CDTE 70 vous fait part de la triste disparition de son doyen Monsieur André Guyot, dit Dédé, le 26 décembre 2018. Fidèle des randonnées organisées par le CDTE, c'est à 50 ans qu'il découvre le cheval, il sillonna ensuite pendant près de 30 ans les chemins du Doubs, Jura et Haute-Saône. Avec pas moins de 10 participations à l'Équirando, il pensait pouvoir rallier le Haras des Bréviaires en août prochain.

Journée de l'attelage



La CDTE 70 vous invite à sa Journée de l'attelage ! Rendez-vous le 21 avril au Centre équestre Les Boulingrins à Scey-sur-Saône. Informations : cdte70.com

BRETAGNE

Calendrier Ille-et-Vilaine

31 mars : randonnée montée au cœur du Pays de Bécherel
13 avril : journée départementale de balisage de l'Équibreizh
25 août : randonnée montée en forêt de Rennes
15 septembre : randonnée montée en Brocéliande

Journée départementale de l'attelage

L'association A Cheval en Ille-et-Vilaine et le Comité départemental de tourisme équestre d'Ille-et-Vilaine reconduisent la Journée départementale de l'attelage le 14 avril 2019. Le rendez-vous est donc donné en forêt de Rennes pour promouvoir les circuits attelés développés avec l'ONF cette année.

29^{ème} édition de la Trans Ille-et-Vilaine



Les amoureux des chevaux et de pleine nature peuvent l'inscrire sur leurs tablettes : la 29^{ème} édition de la Trans Ille-et-Vilaine va s'élancer. L'association organisatrice, A Cheval en Ille-et-Vilaine, renouvelle

son rendez-vous pour emmener les cavaliers sur les chemins brétiliens. Selon la formule consacrée, 7 jours de randonnées et de découvertes traceront une nouvelle traversée du département pleine de surprises. Rendez-vous du 11

au 18 mai 2019, pour une traversée équestre au centre du département, à la découverte des trésors naturels brétiliens.

Informations : aaciv.com / 02 99 85 66 21

HAUTS-DE-FRANCE

Formations tourisme équestre

Une série de formations sur les fondamentaux du tourisme équestre sont organisées en Pas-de-Calais

9 mars : stage de topographie à Nesles

17 mars : formation au secourisme équin à Marck

30 mars : formation topographie à Hesdin

25 mai : stage de maréchalerie d'urgence à Nesles

Recensement des activités dans la Somme

Pour renseigner au mieux le touriste ou le randonneur extérieur, il est important de pouvoir lui mettre à disposition un fichier de contact bien défini et pratique. C'est pourquoi, le CDTE 80 a créé un questionnaire pour recenser les activités et les lieux de pratique du tourisme équestre dans le département. Informations : cdte.somme@orange.fr

ILE-DE-FRANCE



Calendrier TREC et formations ATE

10 février : challenge départemental PTV au centre équestre la Licorne de la Fontaine (78)

17 mars : finale challenge PTV au centre équestre des Joncs Marins (91)

10 mars : TREC et spéciale PTV à L'ÉpINETTE de Boisemont (95)

21 mars : formation ATE, test d'entrée au centre équestre de la Licorne (91)

24 mars : championnat départemental poney au centre équestre de la Ferme des Tilleuls (95)

31 mars : championnat régional au centre équestre la Licorne de la

Fontaine (78)

21 avril : TREC et spéciale PTV à l'Écurie du Centaure (95)

29 avril : formation ATE, test d'entrée et examen de sortie à la Société Hippique de la Tanière (95)

12 mai : TREC au centre équestre la Licorne de la Fontaine (78) / TREC et spéciale PTV aux Écuries des Egrefins (77)

19 mai : championnat départemental club au centre équestre de la Ferme des Tilleuls (95)

23 mai : formation ATE au centre équestre de la Courbette, test d'entrée et examen de sortie (91)

25 -26 mai : TREC au centre équestre de la Licorne (91)

NOUVELLE-AQUITAINE

TREC Charentais

Bienvenue en Charente, des paysages variés entre vignes et vallées, venez découvrir notre région, nos TREC organisés par le CDTE 16 et les centres équestres. Un sourire, un brin de caquette, l'idéal pour se rassurer et profiter pleinement de cette belle journée à cheval. Le prochain TREC sera le 14 avril 2019 à Voueil et Giget. Découvrez les 7 prochains TREC : cdte16.ffe.com

20 ans de Charmant à cheval

Le conte de fée a commencé en 1989 dans ce petit bourg de Charente et chaque année le rêve vert se réitère. Ici pas de princes, ni de princesses mais un week-end complet autour du cheval pour tous les goûts et pour tous les âges. Trois jours de randonnées, dont une de nocturne le vendredi soir (se laisser guider par sa monture au clair de lune), un TREC attelé, un TREC monté,

des animations (baptêmes poney, balades en calèches, chasse aux photos...), des repas en musique sous le signe de la convivialité (en espérant que Cendrillon ne perdra pas sa boots en regagnant le bivouac). Rendez-vous amis cavaliers et meneurs de Charentes et de Navarre pour les 20 ans de Charmant à Cheval les 6, 7 et 8 septembre 2019 !

Informations : cdte16.ffe.com



© CDTE 16

OCCITANIE

La Route Randonnée Découverte du 27 juillet au 03 août 2019



© Route randonnée découverte

Chaque année un nouvel itinéraire, pour cette édition rendez-vous aux Monts du Cantal jusqu'au Plateau de l'Aubrac en passant par le Carladez. Une itinérance à cheval, en attelage, à pied ou à vélo sur 7 ou 4 jours au choix. La découverte du patrimoine au rythme du pas des chevaux à travers des sen-

tiers parfois non répertoriés. Des paysages à couper le souffle, des villes étapes où l'Histoire et l'architecture parlent. Après un pot de bienvenue chaque soir, des visites guidées sont proposées, des spectacles avec des artistes de qualité et de nombreuses soirées festives. Convivialité, authenticité sont les maîtres mots, les repas sont préparés midi et soir par des professionnels locaux et parfois par des producteurs. La Route Randonnée Découverte souhaite faire partager aux randonneurs son amour du cheval des grands espaces naturels. Dans un souci de privilégier la qualité à la quantité les inscriptions sont limitées. Informations et inscriptions : laroutedusel-rando-decouverte.com

Facebook : Van Essa San

Randonnez dans l'Aude

Amis randonneurs, préparer vos prochaines vacances à cheval dans l'Aude : Pays Cathare, de nouveaux itinéraires vous attendent sur le site du CDTE11 tourisme-equestre-aude.fr

Une Escargoline pour le Lot

Le CDTE 46 (ATE) a acheté une Escargoline grâce aux financements de la Région Occitanie, des Fonds Eperon et du Crédit Agricole. Produite par la société Randoline, c'est une petite voiture de randonnée tractée par un âne, un poney ou un petit cheval, adaptée

au public en situation de handicap. Elle leur permet de randonner sur les chemins en relative autonomie. La personne assise dans la voiture pourra tenir les guides et freiner. En cas de problème, un système permettant de détacher l'équidé attelé peut être actionné. A terme, un circuit de randonnée en itinérance sera proposé avec des étapes et des hébergements adaptés et accessibles. L'Escargoline sera présentée officiellement lors du Rallye Départemental du Lot, organisé à Assier (46320) les 25 et 26 mai prochains. Informations : atelot46@gmail.com / 06 64 79 12 93 / cheval-lot.com



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

3 itinéraires équestres embarqués dans les Hautes-Alpes

En partenariat avec le Département des Hautes-Alpes, le CDTE travaille



à la mise en place d'itinéraires connectés. Alpesrando.net et l'application Itinérance Alpes Rando permettent de consulter 3 itinéraires équestres dans les Hautes-Alpes, sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur. L'utilisateur a ainsi accès aux descriptifs et cartes générales, photographies, cartes précises et points d'intérêt ayant trait au patrimoine naturel et culturel. Il suffit ensuite de choisir sa randonnée et en télécharger le contenu pour y avoir accès même sans réseau. Cela promet de belles randonnées dans les Hautes-Alpes !

La Chevauchée 05

Le CDTE 05 propose 2 à 4 jours de randonnée et de découverte sur le

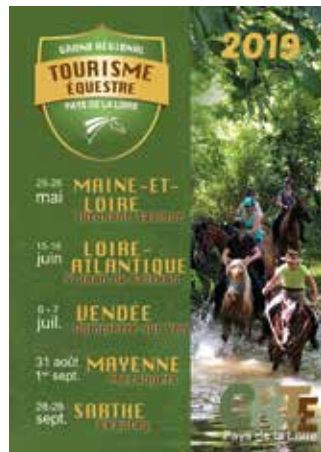
massif du Dévoluy. Une vallée de lumière entourée de montagnes légendaires, il ne reste plus qu'à l'arpenter ! Rendez-vous du 5 au

8 juillet 2019 !
Informations et inscriptions : chevauchee05.jimdo.com

PAYS DE LA LOIRE

Grand Régional de Tourisme Equestre

En plus des nombreuses activités déjà au planning de 2019, le CRTE organise, avec les CDTE et les associations de la région, la deuxième édition du Grand Régional de Tourisme Equestre en Pays de la Loire. Cinq randonnées de deux jours sur cinq départements qui vous permettront de visiter notre belle région. Venez participer à l'un, à deux ou aux cinq weekends préparés pour vous. A chaque randonnée, un défi convivial vous permettra de gagner de superbes cadeaux.



Informations : crte-paysdelaloire.com

À l'international

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FITE

Le Conseil d'administration de la FITE s'est tenu le 6 décembre 2018.

Le Conseil d'administration a été l'occasion d'évoquer l'Equirando, plus grand rassemblement européen de tourisme équestre qui réunit tous les 2 ans près de 1 000 cavaliers randonneurs venus de toute la France et de l'étranger. Parmi les points habituels abordés lors du Conseil d'administration, le tirage au sort de l'ordre de

départ des pays participants aux futures compétitions internationales de l'année a été effectué, voici le résultat : Italie, Canada, Luxembourg, Maroc, Allemagne, Pays-Bas, Etats-Unis, Danemark, Chine, Suisse, Pologne, Belgique, Portugal, France, Irlande, Suède, Espagne, Russie, Autriche et Grande-Bretagne. Enfin, le bilan des commissions sportives a été présenté et approuvé.



ACTUALITÉS TREC

La commission sportive TREC s'est réunie le 5 décembre 2018. A cette occasion, le règlement a été légèrement modifié suite à quelques anomalies sur les fiches techniques.

La chute sur le POR a été ôtée du règlement (suppression de la pénalité de 100 points). Les juges ont le pouvoir d'arrêter un concurrent ne semblant pas pouvoir poursuivre l'épreuve. Le temps est

alors neutralisé. Le jury de terrain prendra la décision finale.

Le couloir de la Maîtrise des allures sera divisé en 3 parties (A, B, C). Il sera ainsi spécifié où chaque faute a eu lieu.

Concernant le PTV, la chute en main est désormais considérée comme perte d'équilibre et sera pénalisée comme franchissement dangereux. Le passage des fossés a été harmonisé, ils ne peuvent désormais être franchis qu'en sautant. La longueur du PTV doit

être de minimum 1000 mètres. Un concurrent passant à côté de la ligne d'arrivée ne sera plus éliminé, il s'agira d'une erreur de parcours. Il devra obligatoirement faire demi-tour afin de passer entre les deux fanions.

La coupe d'Europe de TREC débutera donc sa saison à Riocabado en Espagne le 22 mars prochain. La saison s'achèvera quant à elle en Allemagne, à l'occasion du championnat d'Europe 2019, du 29 au 31 août.

NOUVEAUTÉS POUR L'ÉQUITATION DE TRAVAIL



La commission Equitation de travail s'est réunie le 22 novembre 2018. Quelques évolutions réglementaires sont à noter. 5 juges pour le dressage sont désormais demandés, afin d'éliminer la note la plus haute et la plus basse par rapport à l'épreuve de maniabilité et de dressage. La reprise de dressage des jeunes cavaliers a également été légèrement modifiée. L'âge minimum requis pour les chevaux est désormais de 5 ans. La pénalité de la maniabilité chronométrée est désormais de 10 secondes. Dans une volonté de respect du bien-être animal et afin d'être cohérent avec les exigences internationales de la FEI, la FITE souhaite développer le respect du

bétail dans les épreuves de tri. En cas de pression trop importante, le concurrent recevra un premier carton jaune, puis un carton rouge et enfin sera arrêté. Si le cavalier reçoit 3 avertissements sur la compétition, il est alors éliminé. Dans cette même optique, les embouchures et éperons pouvant être sévères, un commissaire au paddock doit être prévu afin de vérifier l'état des chevaux.

En 2019, l'Equitation de travail se dote d'un circuit coupe d'Europe dont la première étape se tiendra à Città di Castello en Italie, le 19 mai 2019. Le championnat d'Europe se tiendra cette année en Italie. Les dates ne sont pas encore connues.

FORMATIONS INTERNATIONALES

Deux formations seront proposées aux juges d'Equitation de travail et de TREC en 2019 :

- La formation des juges d'Equitation de travail se tiendra le 2 mars

2019 à Rome en Italie

- La formation des chefs de piste POR et juges TREC se tiendra les 16 et 17 mars 2019 à Brachfeld en Allemagne.

QUEL AVENIR POUR LES VOITURES des Haras nationaux ?

La plus importante collection de voitures hippomobiles du XIX^e siècle (environ 320) est sous la responsabilité de l'IFCE, héritière des Haras nationaux. Les Haras ont pratiquement disparu, vendus à des structures départementales, régionales ou privées.



3

© François Durand

Les voitures constituent un problème. Elles occupent beaucoup de place et nécessitent de l'entretien. L'IFCE n'en a plus l'usage, ni le personnel qualifié suffisant pour les utiliser.

Que représentent ces voitures ?

Jean-Louis Libourel, expert du ministère de la Culture pour le patrimoine équestre et hippomobile en a fait l'inventaire pour les Haras nationaux et a contribué au classement au titre des monuments historiques de 68 voitures comme le Road coach du Pin, la calèche huit ressorts de Clochez à Paris (Haras de Tarbes) ou le Carrick à pompe **1** (Haras de St Lo) que l'on voyait dans les grandes

manifestations équestres, souvent menées par un officier des Haras. Voici ce qu'il en dit : « *Ce parc hippomobile constitue l'échantillonnage le plus significatif de la carrosserie française de la deuxième moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle. Il réunit des œuvres de 150 carrossiers identifiés : 35 parisiens dont les célèbres Bail, Belvalette, Binder, Mühlbacher, Rothschild, Victor Lelorieux, et 115 provinciaux. Il constitue en quelque sorte un véritable musée de la carrosserie française réunissant un vaste panorama typologique et géographique alors que les grandes collections publiques, le Musée national de la voiture à Compiègne, la Galerie des carrosses à Versailles et le château*

de Chambord, ne conservent que des voitures parisiennes de haut-luxe.

Il témoigne des techniques et des habiles savoir-faire des métiers de la carrosserie, du charronnage et de la sellerie et constitue une indéniable richesse culturelle.

Jusqu'alors simples outils de travail, ces voitures vieilles aujourd'hui de 80 à 150 ans ont maintenant le statut d'objets d'antiquités et sont désormais des éléments du patrimoine hippomobile national. »

Les voitures de services

Dans tous les Haras nationaux, on retrouvait les mêmes voitures de service qui servaient au travail des chevaux. En faisant un décompte à la Prévert, on peut aligner 32 grands breaks **2** pour attelages à quatre, 41 squelettes **3** utilisés pour le dressage des jeunes chevaux en paire, 25 breaks d'écurie **4** pour atteler en paire, 67 charrettes anglaises **5**, idéales pour travailler et mettre en valeur un cheval et 9 Tilbury...

Une centaine de ces voitures est stockée dans un hangar à Uzès. L'abandon des sites des Haras a provoqué cet entassement avec une proposition irréaliste d'en « déconstruire » certaines pour récupérer des pièces ! Une sorte de casse hippomobile avec des antiquités !

Sauver les voitures

Les voitures peuvent avoir deux destinations

1- Une utilisation culturelle : un bon nombre d'entre elles pourraient intégrer des collections nationales et, par leur présence, rappeler le rôle historique des Haras nationaux dans la civilisation du cheval. Des collections privées des musées régionaux seraient aussi un lieu de valorisation pour ce patrimoine.

2- Une utilisation vivante : des voitures seraient prêtées, selon un cahier des charges, à des associations ou des particuliers après vérification de leur compétence et de leur aptitude à faire revivre en attelage ces voitures pour des réunions culturelles, artistiques ou pédagogiques comme les concours de tradition.

Enfin, les Haras nationaux qui conservent un enseignement de l'attelage pourront continuer à les utiliser.

La fédération pourrait en accueillir et faire profiter cavalier(e)s, meneur(se)s et visiteurs d'une exposition permanente avec démonstrations attelées par des meneurs agréés.

Il faut conserver ces voitures et que les Français qui en sont propriétaires puissent en profiter.



1



2



4

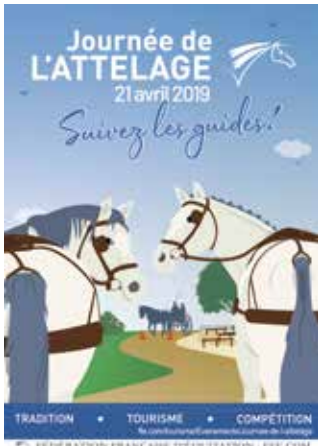


5

Photos : © Jean-Louis Libourel

JOURNÉE DE L'ATTELAGE

2019



Après 15 années d'existence, la Journée nationale de l'attelage de loisir (JNAL) prend de l'ampleur et devient la Journée de l'attelage. Organisé le 21 avril 2019, cet événement permet de mettre en valeur la pratique de nombreux passionnés dans toute la France. Pour les clubs, c'est l'occasion idéale pour organiser une journée qui fédère les cavaliers et permet d'en initier de nouveaux ! A l'image de la fête du club, cette journée est placée sous le signe de la bonne humeur, du partage et réunit amateurs et curieux autour d'une passion : l'attelage.

En 2019, cette manifestation devient la fête de toutes les pratiques d'attelage : tourisme équestre, TREC attelé, endurance en attelage, débardage, attelage de tradition... Qu'il s'agisse d'une approche de loisir ou plus compétitive, elle y a toute sa place !

Découvrir une pratique

La Journée de l'attelage permet aux meneurs et passionnés de pouvoir partager leur passion avec le grand public et de faire découvrir le cheval autrement. L'une des caractéristiques de l'attelage est la diversité des pratiques et disciplines qui existent. Cavaliers ou non de tous âges, partez à la découverte de cette pratique grâce à des démonstrations, baptêmes, concours, épreuves de maniabilité ou randonnée organisés dans les clubs près de chez vous. Une approche douce du cheval peut également être proposée avec des activités adaptées aux plus jeunes

ou aux moins initiés. Rendez-vous sur ffe.com/tourisme pour découvrir les clubs qui participent !

Pourquoi essayer l'attelage ?

La pratique de l'attelage, peu importe la discipline, permet une approche différente du cheval. L'éducation du cheval, la relation entretenue avec lui ou simplement son harnachement installe un rapport particulier. Souvent dirigé à la voix, le cheval attelé nous emmène dans les différentes activités avec confiance. L'attelage est accessible à un public très large (âges et conditions physiques) et est le plus souvent pratiqué en groupe, où chacun joue un rôle. Mener un attelage, c'est être capable de prendre des décisions, anticiper pour soi mais aussi et surtout pour les autres. Le groom intervient en support du meneur. Les passagers, quant à eux, profitent de l'activité en pleine nature au rythme du pas des chevaux.



Club ou association : initiez pour convaincre

Vous êtes un club ou une association et vous souhaitez proposer une animation à l'occasion de la Journée de l'attelage ? Rendez-vous sur ffe.com/tourisme pour inscrire votre manifestation et télécharger votre kit de communication. Organiser la Journée de l'attelage vous permet de toucher de nouveaux publics, faire connaître vos activités et recruter de nouveaux cavaliers et meneurs. Favorisez une communication locale ! Contactez les médias locaux (gazette de la ville, radio locale...) pour crédibiliser votre événement et toucher des non-cavaliers à proximité de votre structure. Utiliser les réseaux sociaux (page et événement Facebook, publications Instagram) est très utile, l'information est immédiate et vous pouvez faire évoluer votre contenu à l'approche de la manifestation. Distribuez les affiches de la manifestation ainsi que des invitations dans des lieux stratégiques (écoles, com-

merces de proximité...). Vous pouvez convier le maire et son équipe, leur présence incitera peut-être les journalistes locaux à venir !

OUTILS CLUBS

Retrouvez sur l'espace ffe.com/tourisme diverses ressources destinées à vous aider à communiquer autour de votre Journée de l'attelage.

- Un guide d'action
- Un communiqué de presse à personnaliser
- Une lettre d'invitation à adresser à votre maire
- Des visuels pour les réseaux sociaux (bannière Facebook, publications Instagram...)
- L'affiche officielle et des invitations
- Des diplômes de baptême
- Un livret de jeux spécial attelage pour vos jeunes visiteurs



L'EQUIRANDO : UN DÉFI À MA TAILLE !

L'Equirando, le plus grand rassemblement européen de tourisme équestre, posera ses valises du 1^{er} au 4 août 2019 au Haras des Bréviaires (78) pour l'édition 2019. Près de 1 000 cavaliers et meneurs et 700 chevaux se rejoindront dans ce haut lieu du patrimoine équestre français.



© Les-Bréviaires-Haras National-X.Renoux

Les Equirandins effectuent une randonnée d'approche, certains partant quelques jours, plusieurs semaines voire plusieurs mois en amont, avant de se retrouver pour l'Equirando, grand rassemblement qui met les régions françaises à l'honneur.

Des offres pour petits et grands, novices et pros

Vous et vos enfants aimez la nature et les chevaux mais n'avez pas encore l'âme d'un randonneur au long cours ? Découvrez les offres spécifiques !

L'offre Classic concerne les cavaliers autonomes, capables de préparer leurs propres itinéraires ou empruntant les itinéraires disponibles sur equirando.com.

L'offre Club est dédiée aux poney-clubs et centres équestres. Des itinéraires adaptés, avec des étapes prédéfinies et un circuit clés en mains leur est mis à disposition. S'ils le souhaitent, ils peuvent être accompagnés sur l'itinéraire d'approche par un accompagnateur de tourisme équestre (ATE) mis gracieusement à disposition par le Comité d'organisation.

L'offre Kids est réservée aux enfants

de 6 à 14 ans. Organisée sous la forme d'une colonie de vacances itinérante, elle permettra aux enfants de randonner à poney tout en découvrant les points d'intérêts de la région. Au programme : découverte de châteaux, visites et activités nature avant de rejoindre le Haras des Bréviaires comme les grands où un bivouac dédié et pleins de surprises les attendent.

Une aventure enrichissante

Participer à l'Equirando, c'est prendre un grand bol d'air et découvrir les différents paysages des Yvelines. Vous verrez, la région hôte est pleine de ressources !

L'aspect sportif est également à mettre en valeur : chaque jour, randonner une vingtaine de kilomètres est l'occasion de passer de vraies vacances sportives,

Itinéraires d'approche à découvrir sur equirando.com

idéales pour une remise en forme en douceur et en plein air.

Des outils pour votre préparer votre périple

- Des itinéraires d'approche clés en main

Sur equirando.com dans la rubrique Carte des itinéraires, vous pouvez retrouver des grands itinéraires d'approche du Haras des Bréviaires correspondants aux accès principaux vers les Yvelines. Ces itinéraires ont été repérés et seront balisés pour l'Equirando, vous permettant ainsi de vous concentrer pleinement sur la découverte de la région ! Demandez les fichiers au comité d'organisation via equirando2019@cheval-iledefrance.com

- Geocheval

Vous connaissez sans doute geocheval.com, l'outil FFE qui référence les itinéraires de randonnée équestre partout en France ! Cette carte interactive sera votre alliée pour découvrir des itinéraires dans les Yvelines mais aussi dans toutes les autres régions.

- Des vidéos thématiques

Vous souhaitez réviser les bases de la topographie avant de vous



© FFE/HD

lancer ? Consultez les vidéos thématiques accessibles depuis la playlist Tourisme équestre de la chaîne Youtube de la FFE. 11 vidéos sur des sujets variés vous permettent de faire une petite remise à niveau ! Les sujets disponibles sont : la topographie (en 2 parties), le matelotage, le bivouac et l'intendance, le bâtage, la maréchalerie de secours, la bourrellerie de secours, organiser une randonnée, les soins aux chevaux, l'attelage en randonnée, le secourisme équin. Retrouvez l'intégralité des thèmes abordées dans ces vidéos sous forme de chapitres sur ffe.com/tourisme/publications

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour participer à cette grande aventure, retrouvez le programme, les tarifs et les informations pratiques concernant toutes les offres Equirando sur :

equirando.com

Facebook : [Equirando](https://www.facebook.com/Equirando)

Instagram : [equirando.official](https://www.instagram.com/equirando.official)



Yvelines
Le Département

LES YVELINES :

UN DÉPARTEMENT, TROIS DESTINATIONS

Embarquement immédiat pour un séjour où passé et présent, ville et nature se côtoient harmonieusement, à quelques kilomètres à peine de Paris. Découvrez les Yvelines, terre d'accueil de la 52^{ème} édition de l'Equirando en 2019.



Domaine de Rambouillet

Versailles et ses environs
Berceau de l'Art classique, qu'il soit architectural, paysager et surtout symbole de l'absolutisme royal, la région de Versailles offre des joyaux à ne pas manquer.

Ville nouvelle sortie de terre par le souhait de Louis XIV ou lieu de signature de grands traités qui ont changé le monde, Versailles est un endroit chargé d'Histoire. Classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Château de Versailles, entouré de son parc et de ses jardins, est l'une de ses plus belles réalisations.

Mais Versailles, c'est aussi déambuler dans des quartiers historiques exceptionnels, et profiter d'une vie culturelle dense en assistant aux spectacles exceptionnels de l'Académie équestre

nationale, des Grandes Eaux ou du Théâtre Montansier...

Petit détour par le domaine de Marly, autre réalisation issue des projets du Roi Soleil ; ou par le musée de la Toile de Jouy, et l'histoire passionnante de la célèbre manufacture d'Oberkampf.

Rambouillet et la vallée de Chevreuse

Ce territoire, aux portes de Paris, porte très bien la dénomination de « poumon vert de l'Île-de-France » que l'on attribue aux Yvelines ! Nature, terroir et villages de caractère... ce territoire sait conjuguer les ambiances à la perfection.

Terrain de jeu privilégié des randonneurs en tous genres, il est le point de départ d'une multitude de pay-



Parc du Château de Versailles

sages à parcourir à pied, à cheval ou à vélo.

Côté culture, l'Abbaye cistercienne des Vaux de Cernay, enchâssée dans son vallon et bordée de 1000 ha de bois légendaires ou le château de Breteuil, classé aujourd'hui Monument historique, sont autant de patrimoine incontournable.

Pour terminer la parenthèse naturelle sur une pause gourmande, nombreuses sont les fermes, artisans et producteurs locaux qui proposent en plus de la transmission de leur savoir-faire, des dégustations à consommer sans modération !

Le long de la Seine

Au Nord des Yvelines, la Seine traverse le département sur toute sa largeur. Cette Seine de l'Ouest Parisien, souvent méconnue, n'en demeure pas moins majestueuse et sauvage, déroulant ses boucles gracieuses aux abords des villes et infrastructures qui se sont implantées tout au long de ses berges.

La Seine offre d'abord de nombreux points de vue, que les peintres impressionnistes de la seconde moitié du XIX^e siècle ont su saisir dans leurs œuvres.

Plus au nord, découvrez la ville de Conflans-Sainte-Honorine, où se rejoignent l'Oise et la Seine, ses croi-

sières et son superbe Musée de la batellerie.

A Poissy, la distillerie du Noyau de Poissy qui a donné son nom à la célèbre liqueur, ainsi que la Villa Savoye, dessinée par Le Corbusier et classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, s'ouvrent à la visite.

Enfin, offertes à la flânerie, les ruelles pentues de la ville basse de Mantes-la-Jolie et l'imposante Collégiale Notre-Dame, chef d'œuvre d'architecture gothique qui surplombe la Seine, souvent considérée comme une petite sœur de Notre-Dame de Paris.

Yvelines, terre de cheval

Terre de cheval, les Yvelines sont prisées aussi bien par les compétiteurs courant les concours renommés que par les amateurs de grands espaces, avides de balades en pleine nature.

Les paysages variés, l'impression de liberté, confèrent un véritable sentiment de bien-être. Qu'ils soient sportifs ou plus tranquilles, les 400 km de chemins dédiés à la randonnée équestre permettent aux randonneurs de réapprendre la nature. Ces chemins, intégrés au schéma départemental de la randonnée équestre forment 8 boucles réparties sur l'ensemble du territoire.



Rolleboise

500 cavaliers pour les 500 ans de Chambord

2019, 500 ans après la pose de la première pierre du château de Chambord, passionnés et curieux de l'Histoire et du cheval s'y retrouveront pour fêter cet anniversaire. Le Comité régional d'équitation Centre-Val de Loire s'est donné pour objectif d'y rassembler 500 cavaliers en costume pour fêter les 500 ans du début de la Renaissance française. Les festivités auront lieu les 29 et 30 juin 2019.

Répondant à un appel à projet de la Région pour animer ce grand moment de l'Histoire, le CRE Centre-Val de Loire s'est investi autour d'une manifestation à destination des cavaliers et meneurs et du grand public, dans les jardins du plus vaste château de la Loire qu'est Chambord. « Cette fête est l'occasion unique de célébrer le cheval et la Renaissance dans un lieu qui les a toujours unis et sublimés. Mais au-delà du plaisir des tableaux historiques vivants qu'elle nous offrira, j'y vois aussi le rassemblement trop rare de cavaliers de dressage classique et de randonneurs, qui ont en commun un amour du cheval, du Patrimoine et de la Culture » précise Pascal Deboudt, président du CRE Centre-Val-de Loire. Jean d'Haussonville, directeur du Domaine national de Chambord ajoute « Le Domaine national de Chambord se prépare à devenir, le temps d'un weekend, l'écrin de l'équitation française, elle-même inscrite au patrimoine de l'humanité comme l'est Chambord depuis 1981. Depuis la Renaissance, les chevaux n'ont jamais vraiment quitté le domaine. Nous sommes heureux, à cette occasion, de leur ouvrir grand nos portes. »

Un programme riche

Cette manifestation équestre s'inscrit dans un projet à grande échelle de fête autour des 500 ans de Renaissance(s) en Centre-Val de Loire. Le CRE Centre-Val de Loire vous donne rendez-vous les 29 et 30 juin prochains à Chambord, au cœur du plus grand parc forestier clos d'Europe. Au programme de ces deux journées uniques : un colloque « Le Che-



val à Chambord, une histoire de Renaissance » dialogue entre écuys et historiens, des présentations d'équitation traditionnelle et des spectacles de clubs.

Un concept inédit

Les 500 cavaliers et meneurs en costume d'époque pourront également profiter d'une activité unique, spécialement imaginée pour l'occasion : une flânerie équestre. A cheval ou en attelage sur trois itinéraires de 9 à 13 km, vous vous promènerez dans une galerie d'art à ciel ouvert. Illustrations, sculptures et animations thématiques (amazone,

attelage, vénerie, maréchalerie...) jalonneront votre parcours et vous permettront de découvrir ou redécouvrir l'équitation et les arts équestres.

La Route européenne d'Artagnan

Les 264 km d'itinéraires de la Route européenne d'Artagnan balisés en région Centre-Val de Loire comportent quatre tracés qui permettent de rallier Chambord à cheval. Ces itinéraires permettront donc aux cavaliers ralliant l'événement à cheval partir sur les traces du célèbre mousquetaire. La manifestation des 500

cavaliers pour les 500 ans de Chambord sera aussi l'occasion de procéder à l'inauguration des tracés de la Route européenne d'Artagnan en région Centre-Val de Loire et marquera leur pérennisation par leur inscription au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

DÉCOUVRIR

Retrouvez l'ensemble des itinéraires d'approche de la manifestation sur randonnezchevalocentre.fr Si vous empruntez la Route Royale de la Route européenne d'Artagnan, vous pourrez rejoindre Chambord depuis Orléans en passant par Beaugency (45) ou alors depuis Valençay (18) en traversant Lassay-sur-Croisne (41). Si vous choisissez la Route des Cardinaux, vous pouvez passer par Amboise et randonner à travers la forêt de Cheverny avant de rejoindre Chambord. Enfin, partant de Sancerre (18), découvrez la Sologne et ses étangs.

PARTICIPER

Vous souhaitez participer en tant que cavaliers, meneurs ou simple promeneurs, retrouvez toutes les informations et les modalités d'inscriptions sur randonnezchevalocentre.fr / rubrique 500 ans de Chambord.

Découvrez un grand itinéraire historique dans le Sud-Est !

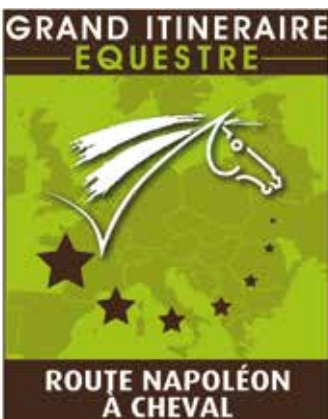


Vous êtes à la recherche de votre prochaine rando, ou de votre prochaine destination ? Partez à la découverte de la Route Napoléon à Cheval ! Découvrez 360 km d'itinéraires balisés entre l'Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La Route Napoléon à Cheval

Inaugurée lors du Bicentenaire 1815-2015, la Route Napoléon à Cheval est un itinéraire équestre de 360 km sur les traces de l'Empereur Napoléon Bonaparte, qui relie Grasse à Vizilles.



Premier itinéraire labellisé «Grand itinéraire équestre», la Route Napoléon à cheval part de la Côte-d'Azur vers le Dauphiné en passant par la Provence. Cet itinéraire traverse les principales villes historiques sur 2 régions et 4 départements : les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et l'Isère. Jalonné d'hébergements et d'aménagements propices à

la randonnée, cet itinéraire de moyenne montagne est une invitation à la découverte d'une partie de l'Histoire de France.

Outils disponibles

Au Sud, l'itinéraire équestre est commun avec la partie pédestre de la Route Napoléon et emprunte le GR®406. Dans la partie Nord, l'itinéraire est divergent, il faut donc suivre le balisage équestre officiel qui est orange.

Cet itinéraire est décrit dans les brochures et topoguides mis à disposition par les Comités régionaux de tourisme équestre de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Auvergne-Rhône-Alpes. Un carnet de route est également disponible.



Consulter l'itinéraire

Le tracé complet de l'itinéraire est consultable sur geocheval.com ; les points d'intérêt équestre et touristique sont directement placés sur la carte. Geocheval recense les itinéraires de randonnée équestre partout en France. Cet outil de la Fédération Française d'Équitation rassemble plus de 500 itinéraires mis à jour régulièrement.

Fiche technique de l'itinéraire

- 360 km
- Environ 12 jours
- 4 départements traversés
- 2 régions
- 26 étapes
- 70 hébergements équestres
- Départ : Grasse
- Arrivée : Vizille

Contexte historique

Après son abdication en avril 1814, Napoléon est exilé à l'Île d'Elbe, entre la Corse et Italie. L'impopularité croissante de la royauté restaurée l'incite à tenter de reprendre le pouvoir. Il débarque le 1^{er} mars 1815 à Golfe Juan, et afin d'éviter les grandes villes fidèles au roi Louis



Retrouvez l'itinéraire sur geocheval.com

XVIII, il choisit la route des Alpes pour rejoindre le Dauphiné, où la population lui est favorable. La petite troupe d'un millier d'hommes avance à marche forcée pour atteindre Grenoble le plus rapidement possible. Elle y parviendra le 7 mars après que Napoléon ait obtenu à Laffrey le revirement des troupes royales envoyées à sa rencontre pour l'arrêter. A partir de ce moment, il est redevenu l'Empereur.

PLUS D'INFORMATIONS

Consulter l'itinéraire sur geocheval.com

CRTE Provence Alpes-Côte d'Azur : crte-region-sud.fr

CRTE Auvergne-Rhône-Alpes : tourismequestre-auvergnerhonealpes.fr

Association de la Route Napoléon à Cheval :

route-napoleon-a-cheval.fr

Devenez accompagnateur de tourisme équestre

Vous rêvez d'exercer un métier en lien avec votre passion, les chevaux et la nature ? Vous souhaitez vous former et vous perfectionner aux techniques de l'équitation d'extérieur ? Préparez le diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre.

Titre à finalité professionnelle de niveau IV délivré par la FFE, l'ATE s'adresse à des cavaliers confirmés qui veulent faire découvrir aux personnes qu'ils accompagnent les richesses du patrimoine naturel, culturel et gastronomique. Une fois diplômé, vous pourrez préparer et conduire des promenades et randonnées équestres contre rémunération, en autonomie sur des itinéraires identifiés.

Trouver un centre de formation

Pour entrer en formation ATE, il est nécessaire de choisir un centre de tourisme équestre agréé par la FFE. La carte des centres agréés est disponible en ligne sur notre site internet : FFE Club SIF – onglet Formation, rubrique « centres agréés ». Cliquez sur le département de votre choix pour obtenir les coordonnées des centres agréés pour la formation ATE.

L'entrée en formation

L'accès à la formation ATE est conditionné par la réussite à un test d'entrée. Pour pouvoir se présenter à ce test, le candidat doit être titulaire d'une licence fédérale de compétition en cours de validité, être majeur et titulaire du Galop 6 de Pleine Nature ou de Cavalier (ou du Degré 2 de Cavalier). Il faut également avoir totalisé 7 jours de randonnées - dont quatre consécutifs sans retour à la base de départ - sur son carnet de randonnée électronique ou avoir son brevet de randonneur d'argent. Le candidat doit pouvoir attester d'avoir suivi une formation de secourisme (PSC1, BNS, AFPS, SST...).

Les épreuves du test d'entrée

Organisés par les Comités Régionaux d'Equitation, les tests d'entrée comportent trois épreuves : un test technique à



© FFE/M. Creusot

cheval (PTV niveau Galop 6), un parcours d'orientation pédestre et un entretien de motivation. Une fois le candidat admis au test, il peut entrer en formation dans l'un des centres agréés par la FFE. La formation se déroule sur un volume horaire recom-

mandé de 405 heures + 195 heures de stage de mise en situation pédagogique, soit 600 heures au total. Le jury peut recommander un allègement ou un renforcement de ce volume horaire.



© FFE/E. Minodier

RÈGLEMENTS

Retrouvez les règlements de l'ATE, les programmes détaillés de cette formation et des examens, ainsi que le calendrier des sessions d'examens sur ffe.com, espace métiers puis qualifications professionnelles de la FFE pour plus d'informations.

Contact : FFE Formation,
Tél : 02 54 94 46 00, formation@ffe.com

ORGANISATION DE MANIFESTATION : quelles déclarations ?

Le cadre réglementaire sur les rassemblements d'équidés a beaucoup évolué ces dernières années offrant, d'une part une uniformisation des obligations sanitaires au niveau national, et d'autre part, des simplifications pour les manifestations utilisant la voie publique. Les outils fédéraux permettent également d'alléger l'organisation de ces manifestations grâce à la Déclaration unique de manifestation (DUM) ou la Déclaration unique de compétition (DUC).

Rassemblement d'équidés : les obligations sanitaires

Une instruction technique de juillet 2017 permet l'uniformisation, au niveau national, de la réglementation sanitaire pour les rassemblements de plus de 15 équidés. Un arrêté préfectoral doit, à cette fin, être pris dans votre département pour rendre applicable cette législation. La DUM vous permet informatiquement, en tant qu'organisateur, de remplir la très grande majorité de vos obligations et offre aux cavaliers une meilleure organisation et des facilités d'inscription en ligne.

FORMALITÉS OBLIGATOIRES	AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES OUTILS FÉDÉRAUX
Déclaration d'un lieu de détention d'équidés auprès de l'IFCE, y compris temporaire sauf si ces formalités ont déjà été effectuées.	Lors de l'adhésion, la FFE en tant qu'organisme tiers autorisé, effectue la déclaration de détenteur pour votre compte directement auprès de l'IFCE.
Déclaration du rassemblement à la DD(cs)PP, incluant la désignation du vétérinaire sanitaire et ses coordonnées ainsi que la signature par ce dernier d'une convention, 1 mois avant la manifestation.	En inscrivant la manifestation sur la DUM et en renseignant tous les champs, les formalités sont allégées et permettent :
Tenue d'un registre d'élevage permettant d'identifier les chevaux présents, à conserver pendant 5 ans.	<ul style="list-style-type: none"> • l'inscription au calendrier fédéral qui vaut déclaration à la DD(cs)PP ; • la désignation du vétérinaire sanitaire (à renseigner expressément) ; • la tenue à jour du registre d'élevage ; • la tenue à jour du registre de transport pour les cavaliers.
Rédaction d'un règlement intérieur et mise à disposition aux participants avant leur inscription.	
Pour les cavaliers : il est vivement conseillé de tenir à jour un registre de transport permettant de suivre les déplacements du cheval et qui doit être conservé 3 ans.	

Utilisation de la voie publique : régime différent selon les manifestations

Manifestation sans déclaration : pour les manifestations sans chronométrage, sans classement et sans horaire fixé à l'avance comptant moins de 100 participants, il n'y a aucune formalité supplémentaire à effectuer.

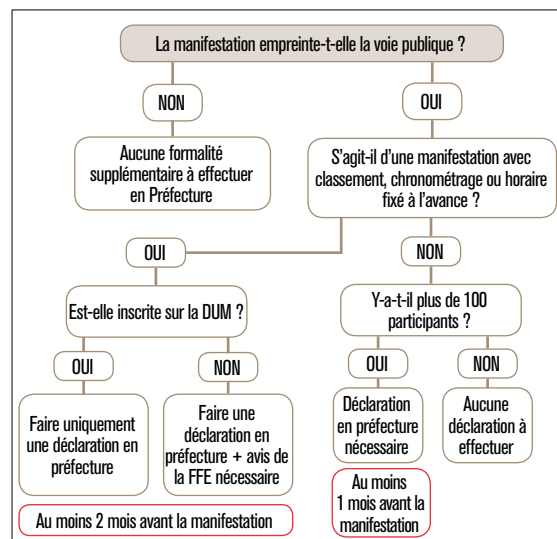
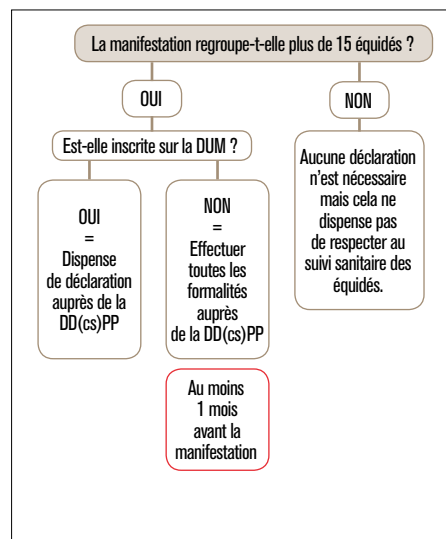
Manifestations avec déclaration, il y a deux possibilités :

- pour les manifestations sans chronométrage, sans classement et sans horaire fixé à l'avance comptant plus de 100 participants, il faut déclarer auprès de la Mairie ou de la Préfecture, en fonction du territoire concerné, via le Cerfa n°15825*02 au plus tard un mois

avant la date de l'événement

- pour les manifestations avec classement, chronométrage ou horaire fixé à l'avance, une déclaration doit être effectuée auprès de la Mairie ou de la Préfecture, en fonction du périmètre de la manifestation, dans les deux mois précédant la manifestation. Plusieurs pièces doivent accompagner le Cerfa n°15854*03,

notamment l'avis de la fédération délégataire. Cependant, l'inscription de cette manifestation sur la DUC ou la DUM vaut automatiquement avis positif de la FFE.



RÉFÉRENCES

Décret n° 2017-1279 du 9 août 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives
 Instruction technique DGAL/SDSPA/2017-602

Mémo pour organiser la Journée de l'attelage

Le mémo ci-contre permet de vérifier vos obligations administratives. Les deux branches du schéma doivent être successivement étudiées. Ceci peut vous aider dans le cadre de la mise en place d'un événement pour la Journée de l'attelage mais aussi pour d'autres occasions.

Rapprochez-vous de votre Préfecture afin de vérifier que l'arrêté préfectoral portant sur le rassemblement d'équidés a bien été publié.

CONNAÎTRE LES PLANTES DANGEREUSES POUR SON CHEVAL

On le sait, le cheval est un herbivore. Son alimentation n'en est pas pour autant monotone : à l'état naturel, il consomme une quarantaine d'espèces végétales différentes sur l'année. Tous les végétaux ne sont cependant pas bons pour lui alors, avant le retour du printemps, un petit rappel s'impose !



Une affaire de goût ?

Le goût, plus particulièrement la capacité à détecter la saveur amère, joue un rôle important dans l'identification des aliments toxiques. Le cheval étant, comme nous, doté des papilles gustatives adéquates, pour quelles raisons consomme-t-il parfois des plantes toxiques ?

Tout d'abord parce que ce sens du goût n'est pas infaillible et que la capacité à détecter ces substances amères est très variable d'un cheval à l'autre.

On sait également que les chevaux sont capables d'apprendre à éviter un aliment qui les rend malade seulement si les symptômes indésirables interviennent directement après la prise alimentaire. Au-delà d'une demi-heure, le lien entre la plante consommée et la maladie n'est pas établi. Cet apprentissage n'entre donc pas en jeu pour les plantes dont l'intoxication est chronique et survient par la consommation prolongée et l'accumulation

des toxines au cours du temps. Pour d'autres plantes en revanche, l'intoxication peut être aiguë et rapide : c'est le cas par exemple de l'if, dont quelques grammes seulement suffisent à tuer un cheval. Enfin, si d'aucuns suggèrent que la consommation de plantes toxiques à l'état naturel peut avoir un but médicinal, lutter contre le parasitisme interne notamment, pour nos chevaux domestiques, c'est le surpâturage qui est le plus souvent à mettre en cause : les chevaux se tournent vers les plantes toxiques lorsqu'il n'y a rien de plus appétant à manger.

Quelques maladies du pâturage

En France, 92 cas de myopathie atypique ont été officiellement déclarés à l'automne dernier. Cette maladie est causée par l'ingestion de feuilles, de plantules et de samaras, les fruits de l'érable sycomore, que l'on retrouve préférentiellement dans le quart nord-est

du territoire. La myopathie atypique se traduit par la destruction de cellules des muscles posturaux mais aussi et surtout respiratoires et cardiaques, entraînant la mort dans 3 cas sur 4. Dans d'autres cas, ce sont des plantes adventices qui prolifèrent en période de sécheresse sur terrain pauvre qui sont en cause, la porcelle enracinée par exemple, qui ressemble à s'y méprendre au pissenlit, est responsable de la maladie du harper australien. Il est toxique aussi bien sur pied que dans le foin, entraînant une affection de l'appareil locomoteur. Cela se traduit par un mouvement atypique des membres postérieurs, similaire à celui que l'on peut observer chez un cheval à qui l'on met des guêtres posté-

rieures pour la première fois. Enfin, plus particulier, le cas de la maladie de l'herbe qui atteint le système nerveux du cheval et induit des symptômes très peu spécifiques. Elle est à ce titre perçue comme la somme de toutes les maladies à l'herbage inconnues. En effet, malgré plusieurs décennies de recherche, l'origine de la maladie n'a toujours pas été identifiée.

Aller plus loin

Le pré n'est pas le seul endroit où le cheval peut s'intoxiquer : plus d'informations sur le nouveau poster du Réseau d'Epidémiologie et de Pathologie Equine (RESPE) sur la page ci-contre ainsi que sur son site internet.

BON À SAVOIR

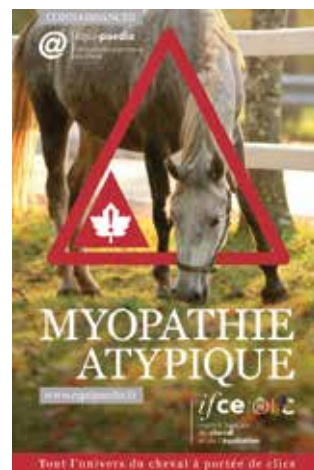
En France, il existe deux centres anti-poison vétérinaires joignables 7j/7 et 24h/24 :

- Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires (CNITV) - 04 78 87 10 40

- Centre AntiPoison Animal et Environnemental de l'Ouest (CAPAE-Ouest) - 02 40 68 77 40

Ils sont installés respectivement dans les écoles vétérinaires nationales VetAgro Sup de Lyon et Oniris de Nantes.

Retrouvez un guide complet sur la myopathie atypique : haras-nationaux.fr > maladie > maladie non infectieuses > myopathie atypique





Plantes toxiques pour les équidés : Quelles zones à risque ?

Haies urbaines, arbustes ou arbres d'ornement*



Thuya



Lauriers



Datura

Pâtures



Trèfle
jeune



Séneçons



Porcelle
enracinée

Haies bocagères



Robinier ou
faux acacia



Cytise



Genêt
à balais



Arbres



Erable
sycomore



Chêne



If

Talus et bordures de haie



Fougère
aigle



Berce du
caucase



Euphorbe

Foin



Séneçons



Coquelicot



Trèfle
jeune

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres plantes peuvent s'avérer toxiques.

Plus de détails (symptômes, toxicité, autres plantes...) sur : www.respe.net/plantes-toxiques-equides-zones-a-risque

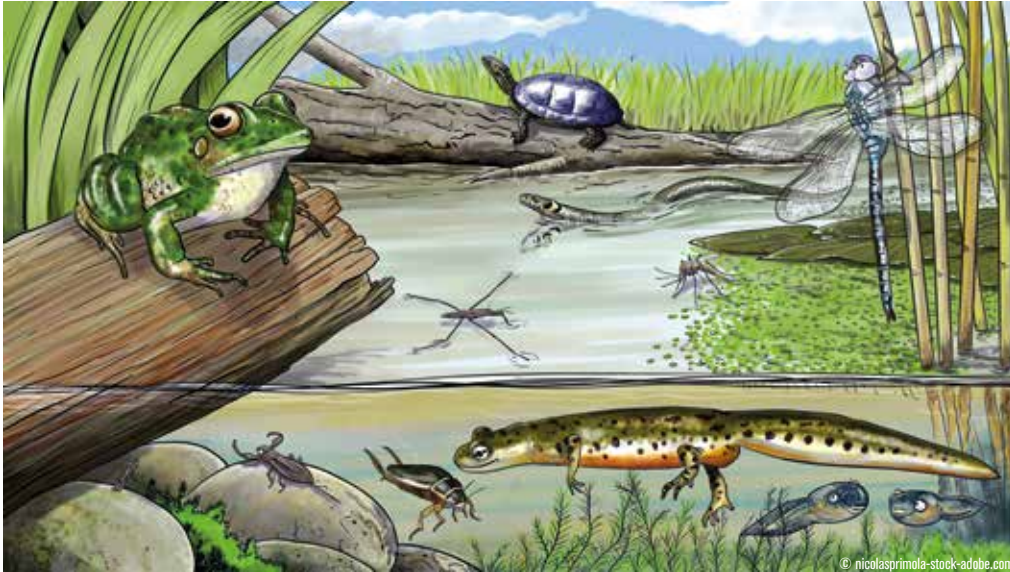
*Plantes ingérées accidentellement au sol ou dans le foin lors de tailles de haies ou de tontes de pelouses



TROUVEZ VOTRE ITINÉRAIRE SUR
GeoCheval.com

Histoire d'une mare

O'Freez et Charlotte sont en pleine randonnée, seulement O'Freez a soif. Cela fait déjà quelque temps qu'il aimerait bien s'arrêter et boire, mais les fossés sont secs et il n'y a pas de flaque d'eau.



Au détour d'un chemin, Charlotte entend des coassements et bientôt O'Freez aperçoit une étendue d'eau. Il se dirige vers le bord, et sans attendre tire sur ses rênes pour se désaltérer.

C'est un joli plan d'eau bordé d'une végétation dense qu'admire Charlotte. Il s'agit sûrement d'une mare, car elle est de petite taille et peu profonde (moins de 3m), un étang aurait été plus grand et plus profond (plus de 5m) et un lac encore davantage avec une profondeur supérieure à 20m.

La mare se remplit d'eau de pluie ou de ruissellement. L'eau y est stagnante et elle peut se dessécher en été. Elle est naturelle ou creusée par l'Homme. Les mares sont très courantes dans les campagnes car elles servaient aussi bien à abreuver les animaux que pour les travaux quotidiens.

L'étang, lui est presque toujours d'origine humaine. Il provient

souvent de la construction d'une digue sur un cours d'eau et servait autrefois pour la pisciculture (élevage de poisson) ou pour créer des réserves hydrauliques (d'eau) pour les moulins.

Les lacs sont pour la plupart naturels et ont été formés à la suite d'évènements géologiques comme la fonte des glaces de la période glaciaire ou l'activité volcanique avec la formation de lacs dans les cratères de volcan. Mais certains, comme les lacs de barrage ont aussi été construits par les Hommes.

Charlotte profite de la quiétude des lieux tout en se demandant si les mares ne sont pas devenues inutiles aujourd'hui ou juste pour faire joli dans le paysage et permettre aux animaux sauvages de venir s'y désaltérer.

Au contraire Charlotte, les mares et les étangs sont toujours utiles à l'Homme, ils servent par exemple de réserve

d'eau douce pour l'irrigation ou pour la protection contre les incendies. Ils permettent aussi de lutter contre les inondations en collectant les eaux de pluie. Et surtout ce sont des lieux importants pour la préservation de la biodiversité, car ils forment des écosystèmes riches mais aussi très fragiles.

- Mais, qu'est-ce qu'un écosystème ? se demande Charlotte. Un écosystème est un ensemble, formé d'un environnement particulier, des êtres vivants qui y vivent, et des relations qui existent entre eux et avec leur environnement. La mare dans laquelle est en train de boire O'Freez foisonne de vie, avec la faune (animaux) et la flore (végétaux), et sans que Charlotte ne s'en rende compte, les animaux qui y vivent sont dépendants les uns des autres pour se développer, se nourrir et survivre.

Des végétaux s'y développent grâce au soleil et à l'eau, mais

aussi aux bactéries qui mettent en circulation les minéraux des sédiments (dépôt au fond de la mare), au vent et aux oiseaux qui vont apporter des graines. Ils oxygènent la mare et favorisent sa colonisation par les animaux, qui profitent alors des plantes pour se cacher et se reproduire.

Les algues et le phytoplancton (végétaux microscopiques) sont également le point de départ de la chaîne alimentaire...ils sont consommés par le zooplancton (animaux microscopiques), lui-même mangé par des insectes, qui sont à leur tour chassés par les grenouilles et amphibiens qui peuplent la mare. Pour finir les détritivores, comme les vers de vase ou des crustacés vont transformer la matière organique en éléments nutritifs pour les plantes.

- La boucle est bouclée ! s'exclame Charlotte, ravie de découvrir qu'une simple petite mare pouvait receler autant de secrets.



Les affections de printemps

Depuis les beaux jours de printemps, tu peux à nouveau profiter à cheval de la belle nature parée de sa jolie couleur vert tendre. La même couleur que la pâture où ton cheval va certainement passer les mois qui vont suivre. Voici les principales affections liées à cette saison et tiens-en compte, pour ne pas compromettre la santé de ton compagnon.

LA REDOUTABLE FOURBURE

Au printemps, le cheval ne se fait pas prier pour se gaver de la jeune herbe qui pousse dès que la chaleur et la durée du jour augmentent. Mais attention, cette jeune herbe tendre est particulièrement riche en éléments azotés, dont un excès peut être à l'origine de la redoutable fourbure. Cette affection correspond à une congestion au niveau des sabots, généralement les antérieurs. Le sang qui stagne dans le pied fait souffrir le cheval qui a alors du mal à se déplacer. À l'arrêt, il se campe, les antérieurs avancés, pour soulager le devant de ses pieds. On parle d'une position antalgique. Les sabots atteints sont chauds, le cheval perd son appétit et sa température peut atteindre 40°.

Prévention et soins

La fourbure affecte principalement les poneys trop nourris. Il est donc indispensable de ne pas laisser pâturer les sujets sensibles qu'une heure ou deux par jour lors de la sortie de la jeune herbe et de les mettre à la diète à la première alerte. Si tu constates que le cheval a les pieds chauds et qu'il se déplace difficilement, retire sa nourriture et prévient le vétérinaire en urgence, avant que le mal ne dégénère. En attendant tu peux soulager sa douleur en douchant les pieds. Les sabots des chevaux non soignés s'allongent en forme de babouche.

GARE AUX POUX

La robe d'un cheval qui n'est pas brossé peut abriter des poux qui s'y installent et s'y multiplient progressivement. Ces minuscules bêtes se nourrissent de débris de peau ou de sang, en s'instal-

lant directement sur les passages des vaisseaux sanguins qu'ils piquent à travers la peau. Que ce soient des poux suceurs de sang ou broyeurs de peau, leur action provoque des démangeaisons très désagréables pour le cheval, qui cherche constamment à se gratter. Ce qui peut blesser sa peau. De plus, les poux se propagent aux autres chevaux de l'écurie.

Prévention et soins

En observant soigneusement les poils, tu peux observer les petits poux de couleur blanchâtres se déplacer. Il faut alors personnaliser les instruments de pansage, les tapis, les couvertures etc. pour éviter qu'ils se transmettent aux autres chevaux. Dès que tu observes la présence de poux, tu dois appliquer un traitement insecticide deux à trois fois à quinze jours d'intervalle, pour détruire également les lentes, qui sont les œufs des poux.

CREVASSES ET GALE DE BOUE

Lorsque les pâtures sont trop humides ou boueuses, des crevasses



peuvent se former dans les plis des paturons, ce que l'on appelle la « gale de boue ». On observe alors des suintements et la formation de croûtes au niveau des boulets, surtout sur les zones de poils blancs et de peau roses et dans les creux des paturons. Ce qui peut faire boiter le cheval. Ces « dermatites » qui font enfler les extrémités des membres, peuvent avoir pour origine des irritations dues à la boue, le sable, les litières sales ou des piqûres d'épines.

Prévention et soins

Il faut désinfecter les zones avec des solutions antiseptiques sans arracher les croûtes qui doivent tomber toutes seules, pour ne pas aggraver l'irritation. Il faut mettre si possible le cheval dans un endroit sec, mais ce mal peut être long à disparaître. Même lorsque le cheval est en box, il faut soigneusement sécher les plis de ses paturons après les avoir douchés pour éviter ce problème.

LA TEIGNE

Quelle que soit la saison, si tu observes de petites zones rondes

dépilées sur le dos du cheval, il s'agit certainement de teigne. Attention, cette mycose due à un champignon est très contagieuse et peut affecter les chevaux séjournant dans une écurie humide trop chauffée. Au début les poils se soulèvent simplement avant de tomber, ce qui peut faire penser à des piqûres d'insectes. Par la suite, les poils peuvent repousser d'une couleur différente !

Prévention et soins

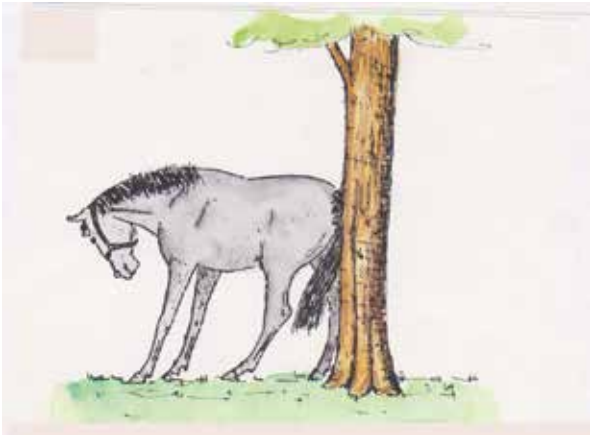
Il faut absolument isoler le cheval atteint et personnaliser les instruments de pansage et tout ce qui le touche, pour éviter de contaminer l'écurie entière. Le traitement consiste à faire des frictions de produit antifongique sur tout le corps tous les 4 jours. Le produit est délivré par un vétérinaire. Porte des gants pour l'appliquer et trempe tout ce qui touche le cheval, dans de l'eau de javel pour les désinfecter.

Reste toujours attentif à tout ce qui peut affecter ton cheval ce qui ne t'empêche pas de profiter ensemble de la belle nature qui vous entoure !



Les petits zones rondes dépilées, indiquant certainement une teigne.

DICO DE CAVALIER



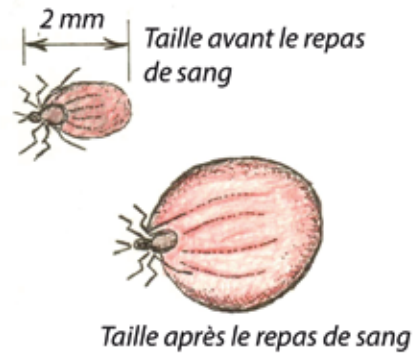
LE PRURIT

Le prurit est le nom scientifique correspondant au grattage. Dans de nombreuses affections de peau, le cheval éprouve en effet le besoin de se gratter, sur des branches basses ou un coin de mur par exemple, ce qui peut provoquer des irritations et des blessures de la peau. On voit souvent des chevaux se gratter mutuellement les zones qu'ils ne peuvent pas atteindre seuls.

LE CUSHING

Alors que normalement les poils du cheval tombent avec les premières chaleurs du printemps, certains vieux chevaux les conservent en présentant une silhouette hirsute, avec de longs poils bouclés qui le font ressembler à un nounours. Il d'agit là d'un dérèglement hormonal chez le sujet âgé et d'autres signes accompagnent généralement le cushing : besoin de boire et d'uriner énormément par exemple.

ASTUCE DU RANDONNEUR



RETIRER LES TIQUES

En promenade, surtout lorsque tu traverses des hautes herbes, de minuscules tiques peuvent s'accrocher au cheval pour sucer son sang. Très dangereux, ils peuvent lui transmettre la piroplasmose, très difficile à soigner. A chaque retour de promenade, inspecte la totalité du corps de ton cheval pour repérer des tiques qu'il faut retirer le plus rapidement possible. Ne les arrache pas avec les doigts, car la tête risquerait de rester en place. Pour les retirer, utilise une pince à tiques, la même utilisée pour les chiens et les chats que tu trouveras en pharmacie. Attention, les tiques sont également dangereuses pour les humains !



© O'TOM

L'ESTAFETTE

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL*

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE

■ 4 € pour les titulaires d'une licence FFE ■ 8 € pour le grand public

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

Nom* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

N° Licence* (si licencié) :

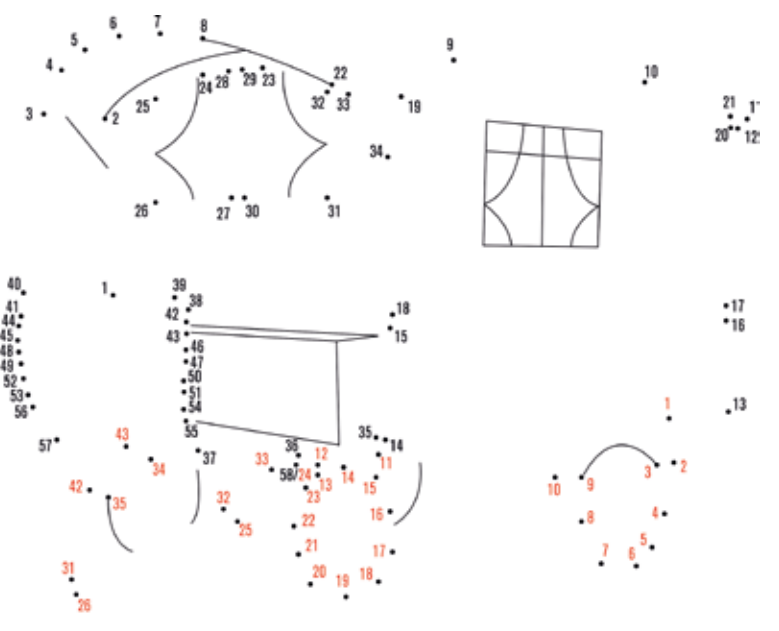


- J'ai pris connaissance et accepté la Politique de Confidentialité de la FFE accessible à l'adresse ffe.com/rgpd (accord OBLIGATOIRE pour la souscription de l'abonnement)
- J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE et qu'ils puissent me faire parvenir des informations

Relier les points

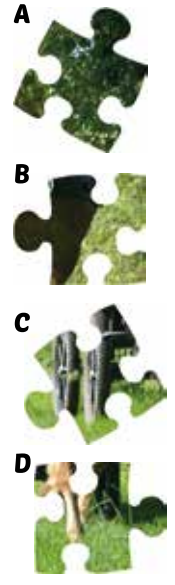
Quel est le nom de ce véhicule ?

- Un sulky
- Une roulotte
- Une calèche



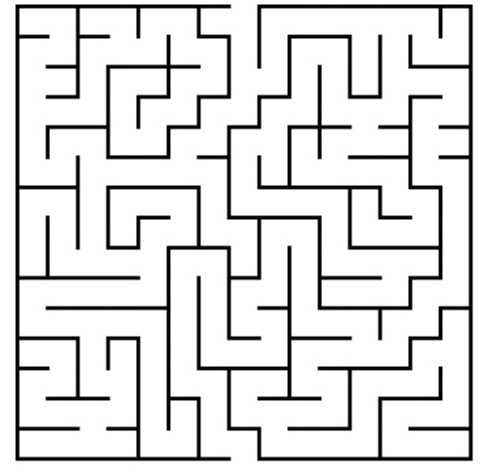
Puzzle

Quelle est la pièce manquante ?



Labyrinthe

Constance n'a pas le sens de l'orientation, aide la à retrouver Plumeau, son poney à la sortie du labyrinthe.



SOLUTION ESTAFETTE 139

ANAGRAMMES

Couverture - tonte - poils - neige - froid - saison

CHARADES

Couvre-reins - gilet jaune

MOTS MÊLÉS

				T	R	E			T			R	
E	H					Q			O			A	E
S	A	I	S	O	N	U			U			N	Q
T	C	A	V	A	L	I	E	R	R			D	U
A	H		A	E		T			I			O	I
F	E		N		R	A			S			N	R
E	V					T			M			N	A
T	A	T	A	R	T	I	F	L	E	T	T	E	N
T	L	D	O	U	D	O	U	N	E			E	D
E						N	A	T	U	R	E		O

COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 6 premières bonnes réponses gagneront le DVD des vidéos du tourisme équestre et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 avril 2019 à FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

TOURISME ÉQUESTRE



S'INFORMER,
SE FORMER, MIEUX
PRATIQUER

VIDÉOS DU TOURISME ÉQUESTRE

La vidéothèque du tourisme équestre est constituée de 11 vidéos techniques sur le thème de la randonnée équestre. Ces vidéos d'une quinzaine de minutes, vous donnent tous les conseils pratiques et théoriques pour vous approprier les connaissances nécessaires à la pratique de l'équitation d'extérieur. Retrouvez ces vidéos sur la chaîne Youtube de la Fédération Française d'Équitation, playlist « Tourisme équestre ».



Vous souhaitez pratiquer une activité équestre pour un après-midi, une journée ou une semaine ? Le site internet Achevalenfrance.com est fait pour vous. Les clubs labellisés vous proposent différentes offres vous permettant de concilier passion et vacances. Trouvez l'offre qui vous conviendra le mieux parmi un large choix de stages, séjours ou randonnées.

A CHEVAL EN FRANCE



CARNET DE RANDONNÉE ÉLECTRONIQUE

L'encadrant de la randonnée à laquelle vous participez peut enregistrer vos jours de randonnée sur votre carnet électronique. Vous conservez ainsi une trace de toutes les randonnées auxquelles vous avez participé sur votre page cavalier. Assortis des Galops de Pleine Nature, les jours de randonnée vous permettent de passer vos brevets de randonneurs ainsi que de préparer les diplômes d'encadrement du tourisme équestre, si tel est votre projet.



LES BREVETS DE RANDONNEURS

Les Brevets de Randonneur reconnaissent la capacité du cavalier à participer à des randonnées encadrées ou à voyager en autonomie. Ils se déclinent en trois niveaux : Brevet de Randonneur de Bronze, Brevet de Randonneur d'Argent et Brevet de Randonneur d'Or. Le Brevet de Randonneur de Bronze équivaut au Galop 2 de Pleine nature, assortis de 4 jours de randonnée enregistrés sur le carnet électronique.



RETROUVEZ NOUS SUR
FFE.COM/TOURISME



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

En randonnée,
avec ma licence FFE,
je suis mieux protégé

La licence FFE inclut

une assurance Generali

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au 02 31 06 08 09
ou par email à equi@agence.generalif.fr

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise
régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social :
2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Société appartenant au Groupe Generali
immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION



GENERALI